



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



11061702

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

11 AVR. 2011

Greffé

N°

N° d'entreprise : 822.660.958

Dénomination(en entier) : **Agence de Développement Local de Frameries**(en abrégé) : **ADL de Frameries**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue Archimède, 1 à 7080 Frameries**

Objet de l'acte : Assemblée Générale du 15 mars 2011 - Modification des statuts et approbation des comptes de l'exercice 2010

L'Assemblée Générale du 15 mars 2011 a acté la décision du Contrat Rivière Trouille, représentée par S. Vanoverberghe de démissionner de ses fonctions de membre de l'ASBL. Cela implique automatiquement la modification de l'article 7 des statuts de l'ASBL.

L'article 7 doit être modifié comme suit:

Article 7 - Sont membres effectifs :

La Commune de Frameries est la fondatrice de l'Association « ADL de Frameries » ; cette qualité implique automatiquement la qualité de membre de l'asbl. Outre les représentants de la Commune, sont membres effectifs l'ensemble des membres de la plateforme stratégique de développement local de Frameries.

Sont donc membres effectifs :

1. 8 conseillers communaux ou délégués de la Commune
2. 16 membres représentant les acteurs locaux et figurant dans la plateforme stratégique de développement local de Frameries :

VOLET ECONOMIQUE

IDEA

La Maison de l'Entreprise

UCM

GPCA

UCI

Promotion de la Gestion Responsable en Economie Sociale et Solidaire (PROGRESS)

VOLET TOURISME/ DEVELOPPEMENT RURAL/ENVY

Parc Naturel des Hauts Pays

Fédération Unie de Groupements d'éleveurs et d'agriculteurs asbl

Maison du Tourisme du Pays de Mons

VOLET CULTUREL

PASS

Fabrique de Théâtre

Centre Culturel Local de Frameries

VOLET EMPLOI ET INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

CSEF Mons-Borinage

CPAS

Mission Régionale pour l'Emploi de Mons-Borinage

3. Un représentant de l'Administration communale, à savoir le Secrétaire communal

4. Le Directeur (la Directrice) de l'ADL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Les membres effectifs, par leur compétence particulière et par leur activité, concourent directement à la réalisation de l'objet social de l'Association. Seuls les membres effectifs jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi (notamment le droit de vote aux assemblées générales) et les présents statuts.

Sont membres adhérents les personnes physiques ou morales qui souhaitent aider ou participer aux activités de l'Association et qui s'engagent à en respecter les statuts et les décisions prises conformément à ceux-ci.

Au cours de cette même Assemblée Générale, la démission de Monsieur Pol Bouvriez de son poste d'Administrateur et de vice-président de l'ASBL a été actée. L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité Mr Jean-Marc Dupont en tant qu'Administrateur et vice-président de l'ASBL, en lieu et place de Mr Bouvriez, démissionnaire. Cela implique automatiquement la modification des articles 18 et 24 des statuts de l'ASBL.

L'article 18 des statuts de l'ASBL est modifié comme suit:

Article 18 – L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 Administrateurs, à savoir :

Madame GALLEZ Brigitte, rue Apollon, 80 B-7080 Frameries - présidente du CPAS (volet « insertion socio-professionnelle »)

Monsieur DEBAISIEUX Philippe, rue J-B Descamps, 19, B-7080 Eugies - Echevin

Monsieur DUPONT Jean-Marc, rue de Colfontaine, 200, B-7080 Eugies – Bourgmestre de Frameries

Monsieur RUSSO Vincenzo, rue L. Michel, 26, B-7080 La Bouverie - Président de la plateforme stratégique du développement local de Frameries (Conseiller communal)

Madame FINET Geneviève, rue de la Croix Cailloux, 26 B-7334 Villerot - Représentant l'IDEA

Monsieur OTTAVIANO Gioachino, rue de la Science, 2 B-7080 La Bouverie - Représentant de l'UCI

Monsieur SIMONET David, rue Désiré Maroille, 2 B-7080 Frameries - Représentant du GPCA

L'article 24 des statuts de l'ASBL est modifié comme suit:

Article 24 - Le Conseil d'Administration nomme, en son sein, un Président, deux Vice-Présidents, un trésorier et un secrétaire.

Le Président est chargé notamment de convoquer et de présider le Conseil d'Administration. Pour sa part, le secrétaire est chargé de rédiger les procès-verbaux, de veiller à la conservation des documents. Il procède au dépôt, dans les plus brefs délais, des actes exigés par la loi du 27 juin 1921 au greffe du Tribunal compétent. Le trésorier est chargé de la tenue des comptes de l'ASBL.

Les Administrateurs ont désigné à l'unanimité en qualité de : - Président Monsieur Vincenzo RUSSO rue L. Michel, 26 à 7080 Frameries né le 7 octobre 1963, - Vice-président Monsieur Jean-Marc DUPONT rue de Colfontaine, 200 à 7080 Eugies né le 8 juillet 1959, - Vice-président Monsieur Philippe DEBAISIEUX rue J-B Descamps, 19 à 7080 Frameries né le 29 octobre 1964 – Trésorière Madame Brigitte GALLEZ rue Apollon, 80 à 7080 Frameries née le 27 février 1956 – Secrétaire Madame Geneviève FINET rue de la Croix Cailloux, 26 à 7334 Villerot née le 25 décembre 1971 à Frameries.

Enfin, au cours de cette même réunion en date du 15 mars 2011, l'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2010. Aucune remarque n'a été formulée à ce sujet.

Le Président
Vincenzo RUSSO

La Secrétaire
Geneviève FINET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2011 - Annexes du Moniteur belge